

APPEL AUX VOLONTAIRES : DEVEenez ASSESSEUR DANS UN BUREAU DE VOTE

La commune de Saint Jean d'Arvey lance un appel à volontaires pour la tenue des bureaux de vote des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin prochains.

Si vous avez plus de 18 ans et êtes électeurs en Savoie, vous pouvez devenir assesseur dans un bureau de vote de la commune pour les prochaines élections.

Quel est le rôle d'un assesseur ?

Membres des bureaux de vote, les assesseurs, bénévoles (Article R44 du Code Electoral), participent au déroulement des opérations électorales. Ils sont généralement chargés :

- de contrôler et faire signer la liste d'émargement,
- d'apposer sur la carte électorale le timbre portant la date du scrutin.
- de suppléer ou d'assister le président et procéder au contrôle d'identité des électeurs
- de participer à la clôture du scrutin et au dépouillement des votes.

Vos disponibilités

Le 20 juin et/ou le 27 juin, entre 7h45 et 20h, le matin ou l'après-midi.

Contexte sanitaire

Le protocole sanitaire renforcé mis en place par le Gouvernement dans le cadre de l'organisation des élections départementales et régionales 2021 prévoit que les personnes chargées de la tenue des bureaux de vote puissent être vaccinées prioritairement. Si vous êtes volontaire non vacciné, le centre de vaccination vous contactera pour fixer un rendez-vous pour vaccination.

Si vous souhaitez être assesseur bénévole, prenez contact avec l'accueil de la mairie de Saint Jean d'Arvey au 04.79.28.40.61 ou écrivez à accueil@mairie-saintjeandarvey.fr

Et merci d'indiquer vos disponibilités :

- Dimanche 20 juin matin ou après-midi.
- Dimanche 27 juin matin ou après-midi.

Les assesseurs seront accompagnés et formés en amont.

Le Maire, Christian BERTHOMIER
pour l'équipe municipale

